

**Avis adopté**

Séance plénière du 26 mars 2025

*Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir ?*

**Déclaration du groupe Entreprises**

En choisissant ce sujet, il y a presque un an, les co-rapporteurs du CESE ne pouvaient imaginer combien l'ordre économique mondial serait bouleversé au fil de décisions politiques, économiques, géostratégiques d'ampleur nationales et internationales.

L'évolution des modèles productifs face aux enjeux de transformation est plus que jamais d'actualité tant les évolutions auxquelles les citoyens, entrepreneurs et consommateurs, doivent faire face sont multiples et nécessitent agilité. Il a fallu une adaptation constante de cet avis face à une donne sans cesse renouvelée. Saluons, en cela, la résilience et l'agilité des acteurs de la Commission Economie et Finances, qui ont su tenir le cap et mener à bon port cet avis.

Car les défis lancés à nos modèles productifs sont nombreux. Citons en quelques-uns :

Face à un bouleversement mondial considérable dont les enjeux sont les métaux et les terres rares, s'ajoute un problème de raréfaction des ressources et donc une compétition accrue dans leur accès. A cela s'ajoute le prix de l'énergie dont le marché, de plus en plus tendu, impacte directement le coût des productions.

Entre également dans l'équation l'hyper dépendance occidentale à la Chine dont la crise de la Covid a bien montré les limites. Ce système est en effet devenu un piège quand les ports chinois et les grandes usines locales ont fermé. Mais depuis le Covid-19 les crises se suivent et s'additionnent (inflation, pénuries de composants et de matières premières, guerre en Ukraine, choc énergétique, ralentissement de la Chine, tensions commerciales avec la hausse des droits de douane...). La consommation des biens a ainsi connu de multiples soubresauts, une grande volatilité condamnant les entreprises à s'adapter en permanence à l'imprévisibilité. Mais ce que les grandes entreprises peuvent difficilement supporter, les ETI et les PME/PMI ne le peuvent tout simplement pas.

Enfin la question cruciale de la transition écologique sous-tend les stratégies d'investissement à privilégier pour l'avenir. C'est un axe majeur qui s'impose à toute réflexion autour de l'évolution des modèles productifs, qu'elle soit nationale ou européenne.

Force est de constater que la promesse d'une production durable et compétitive de nos biens et de nos services, cohérente avec le modèle de société auquel on aspire, ne progresse pas de

manière visible. Dans de nombreux secteurs, la France reste dépendante du reste du monde et sa souveraineté est, dans certains domaines, toute relative.

Le groupe Entreprises salue les préconisations qui, dans cet avis, permettent aux entreprises d'être mieux à même de se positionner dans le jeu concurrentiel mondial. Il s'agit, en particulier d'établir un champ concurrentiel plus équitable via la mise en place effective de clauses miroirs dans l'ensemble des accords commerciaux de l'UE. De même, il convient d'accompagner davantage les entreprises dans leur transition numérique et écologique en simplifiant leurs démarches administratives afin de leur faciliter l'obtention d'aides et de financement.

Les territoires ont un rôle majeur à jouer dans la vitalité des entreprises. Comme l'a montré l'exemple de la ville de Chartres : la constitution d'un écosystème vertueux permet d'attirer des grands groupes comme Novo Nordisk. Il s'agit de renforcer le rôle des régions en matière économique et financière, de faciliter la réhabilitation des sites industriels et d'attirer davantage d'épargne privée pour financer des projets stratégiques.

Le Groupe Entreprises souhaite toutefois marquer sa vigilance voire son opposition à toutes évolutions qui fragiliseraient les entreprises. Il rappelle avec fermeté la position des entreprises sur trois sujets évoqués dans cet avis : le crédit impôt recherche (CIR), la question de la conditionnalité des aides et la gouvernance des entreprises. Ces sujets ont nourri, au sein de la Commission économie et finances, des débats complexes, voire antagonistes. Or, il faut le marteler, investir dans la recherche et le développement (R&D) est crucial pour rester compétitif et l'État doit soutenir les efforts des entreprises par des crédits d'impôt et des subventions.

Le CIR, tout comme le Crédit d'Impôt Innovation (CII) sont des outils extrêmement précieux pour soutenir et développer la recherche et l'innovation des entreprises. Leur mise en œuvre nécessite des investissements importants, une prise de risque non moins importante pour des résultats parfois aléatoires, c'est le propre de la recherche. Mais que deviendraient nos entreprises françaises dans la compétition mondiale sans cet aide essentielle ? Cela ne veut pas dire que tout est parfait, preuve en est ces mécanismes viennent d'être réformés dans le cadre de la loi de finances pour 2025, qui a d'ailleurs, et c'est regrettable, donner un coup de rabot aux aides destinées aux jeunes docteurs. Par ailleurs, ces aides ne sont octroyées qu'en contrepartie de nombreux contrôles et les entreprises qui en bénéficient savent combien il est difficile de monter un dossier examiné par deux ministères différents. Si évolution il doit y avoir, c'est sans doute vers une simplification des process. La position du Groupe Entreprises est donc sans équivoque : il faut simplifier, pérenniser et sécuriser ces outils permettant aux entreprises françaises de rester dans la course.

Deuxième sujet de discussion : la conditionnalité des aides. Là encore, le Groupe Entreprises rappelle qu'aucune aide en France n'est attribuée sans contrepartie. Si certains souhaitent plus de conditionnalités, cela ne peut aller au-delà d'une conditionnalité répondant à des critères intrinsèques de l'aide, qui sont légitimes. La mise en œuvre de critères extrinsèques ne peut en aucun cas être acceptée car, au stade du développement d'un projet, il est impossible de mesurer aussi précisément l'impact d'une aide. Ce ne sont pas les mêmes temporalités. Aller

sur ce terrain dévoie la politique même des aides et conduira les entreprises à trouver d'autres voies de développement (délocalisation...).

Enfin la gouvernance des entreprises est un point crucial. Beaucoup a été déjà fait en matière de gouvernance qu'il s'agisse de soft law ou de hard law. Les entreprises ont pour la plupart mises en œuvre les textes et recommandations les incitant à associer davantage les salariés aux instances de décisions ou à mieux partager la valeur créée. Sur ces aspects, le Groupe Entreprises considère qu'un statu quo est nécessaire pour permettre aux entreprises de continuer à s'adapter. Il rappelle, par ailleurs, que la question de la gouvernance est évaluée annuellement par le Haut Comité de Gouvernement d'entreprises pour les sociétés cotées qui édicte des recommandations.

Les défis pour l'avenir des modèles productifs en France sont nombreux et complexes. Ils nécessitent une approche intégrée qui combine innovation technologique, durabilité, réindustrialisation, effort des territoires et adaptation aux nouvelles réalités du travail. En relevant ces défis, la France peut construire une économie plus résiliente, compétitive et durable.

Le groupe Entreprises a voté l'avis.